

20.12.2013, 16:29 - Valais

Actualisé le 20.12.13, 16:38

Aérodrome de Sion: la Ville demande des précisions à Berne

BASE AÉRIENNE



Le Conseil municipal de Sion a réaffirmé vendredi son opposition à la présence d'une escadrille d'avions de combat sur l'aérodrome de la ville.

Crédit: KEYSTONE

Le Conseil municipal de Sion veut connaître les conditions minimales posées par la Confédération pour un maintien de la base aérienne dans la capitale. Mais a réaffirmé son opposition à la présence d'une escadrille d'avions de combat.

Le Conseil municipal de Sion a réaffirmé vendredi son opposition à la présence d'une escadrille d'avions de combat sur l'aérodrome de la ville. Il va toutefois s'enquérir des conditions minimales posées par la Confédération pour un maintien de la base aérienne dans la capitale.

La fermeture de l'aérodrome de Sion a été débattue au législatif sédunois. Ce dernier a refusé par 46 voix contre 9 une résolution de l'UDC demandant le maintien de la base aérienne de Sion et des jets de combat, a indiqué la chancellerie de la ville vendredi dans un communiqué.

Suite à cette séance du législatif, qui a aussi vu le PLR et le PDC déposer chacun une résolution, l'exécutif a décidé de poser une question au Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS): "Quelles sont les conditions minimales posées par la Confédération pour que la base aérienne de Sion soit maintenue sur l'aéroport de Sion?".

La fermeture de l'aérodrome de Sion a également été longuement débattue lors de la session du Grand Conseil valaisan de décembre. Les députés ont chargé le gouvernement de réunir tous les acteurs concernés autour d'une table et de sauver ce qui peut encore l'être d'ici la fin janvier, date butoir de la consultation menée par le DDPS.

Source: ATS